



**Pétition de l'Union départementale CGT
de l'Isère et de la Fédération CGT des
travailleurs de la métallurgie**



Criminalisation de l'action Syndicale à Caterpillar.

Suite aux multiples actions effectuées durant le conflit de Caterpillar décidées avec l'ensemble du personnel en lutte, la Direction en profite pour criminaliser l'action collective en prenant des sanctions à l'encontre de 19 d'entre eux. Ces sanctions vont de la mise à pied pour certains au licenciement, dont deux élus CGT : Alexis Maza et David Andrade. Pour rappel, la Direction a tenté à plusieurs reprises de licencier Alexis pour son engagement syndical.

Soucieuse de mettre à mal le syndicat CGT dans l'entreprise, la Direction de Caterpillar n'hésite pas à discriminer dans le cadre des sanctions !

Nous exigeons de la Direction qu'elle lève toutes les sanctions prises à l'encontre des salariés de CATERPILLAR durant le conflit.

Nous nous engageons également à soutenir toutes les actions menées pour mettre un terme à la criminalisation de l'action collective dans cette entreprise.

NOM	Prénom	Entreprise	Signature

A retourner à : U.D.-CGT Isère – Bourse du Travail – 32, avenue de l'Europe – 38030
GRENOBLE CEDEX 2 – Fax : 04 76 33 13 99 – E-Mail : ACCUEIL@cgtisere.org